

**PREFECTURE DES YVELINES**

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES ELECTIONS  
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques**

**COMMUNES DE BEYNES ET DE THIVERVAL-GRIGNON**

**AVIS DE PROLONGATION D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE**

L'enquête publique ouverte dans les mairies de Beynes et de Thiverval-Grignon, du 27 janvier au 11 février 2022 inclus portant sur la modification des limites territoriales des communes de Beynes et de Thiverval-Grignon **est prolongée de 7 jours, soit jusqu'au vendredi 18 février 2022 inclus.**

Madame Brigitte MORVANT, commissaire enquêteur, recevra personnellement toutes les personnes qui le souhaiteront dans les locaux de la mairie de Beynes lors d'une permanence supplémentaire, le **jeudi 17 février 2022 de 14 h à 17 h.**

Les modalités de consultation du dossier d'enquête et de dépôt des observations initialement prévues dans l'arrêté préfectoral n° 21-117 du 27 décembre 2021 sont prolongées jusqu'au 18 février 2022 inclus.